



Introduction au séminaire PPCmetrics

Pascal Frei, CFA, senior consultant

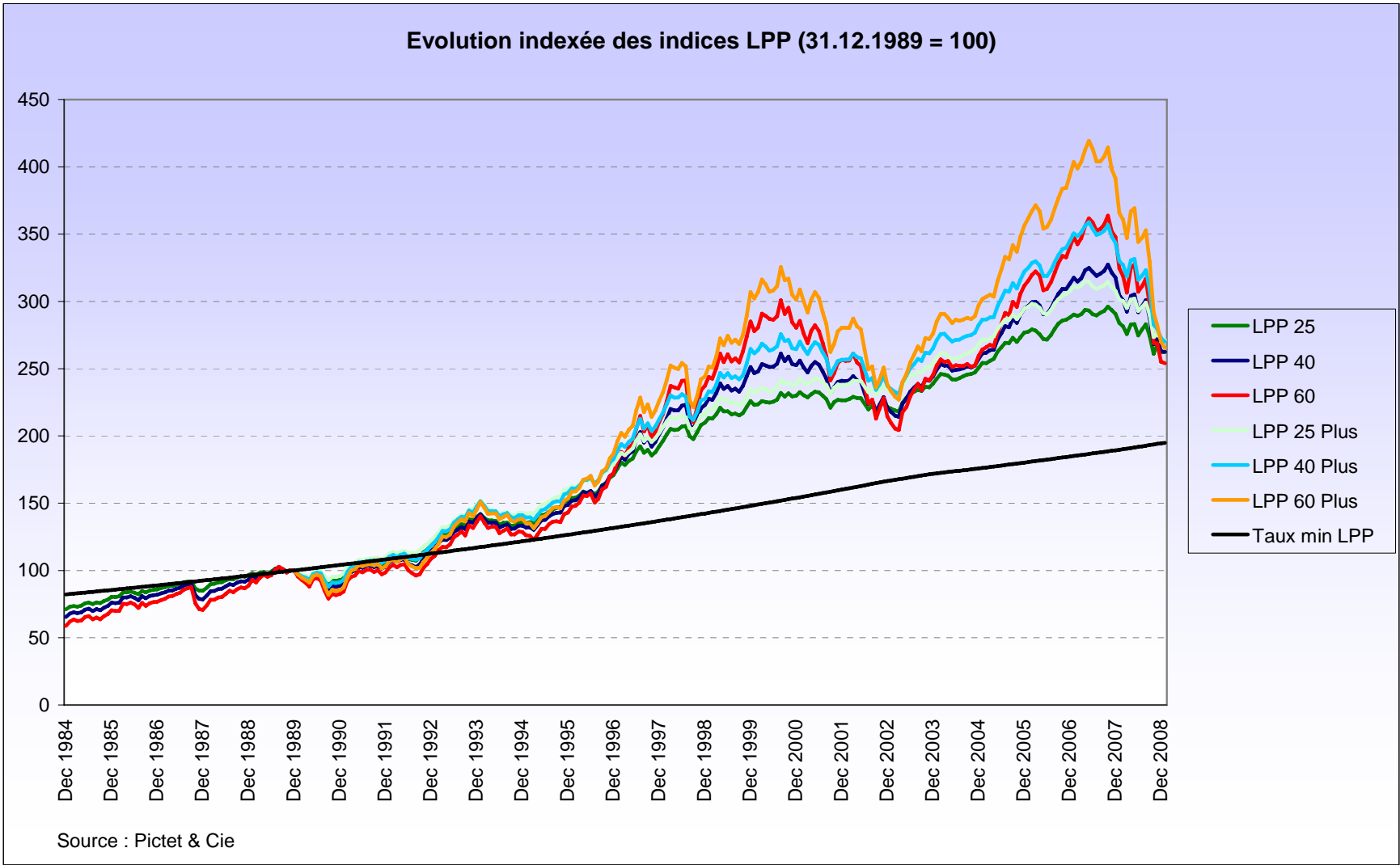
PPCmetrics SA
Financial Consulting, Controlling & Research
www.ppcmetrics.ch

Mars 2009

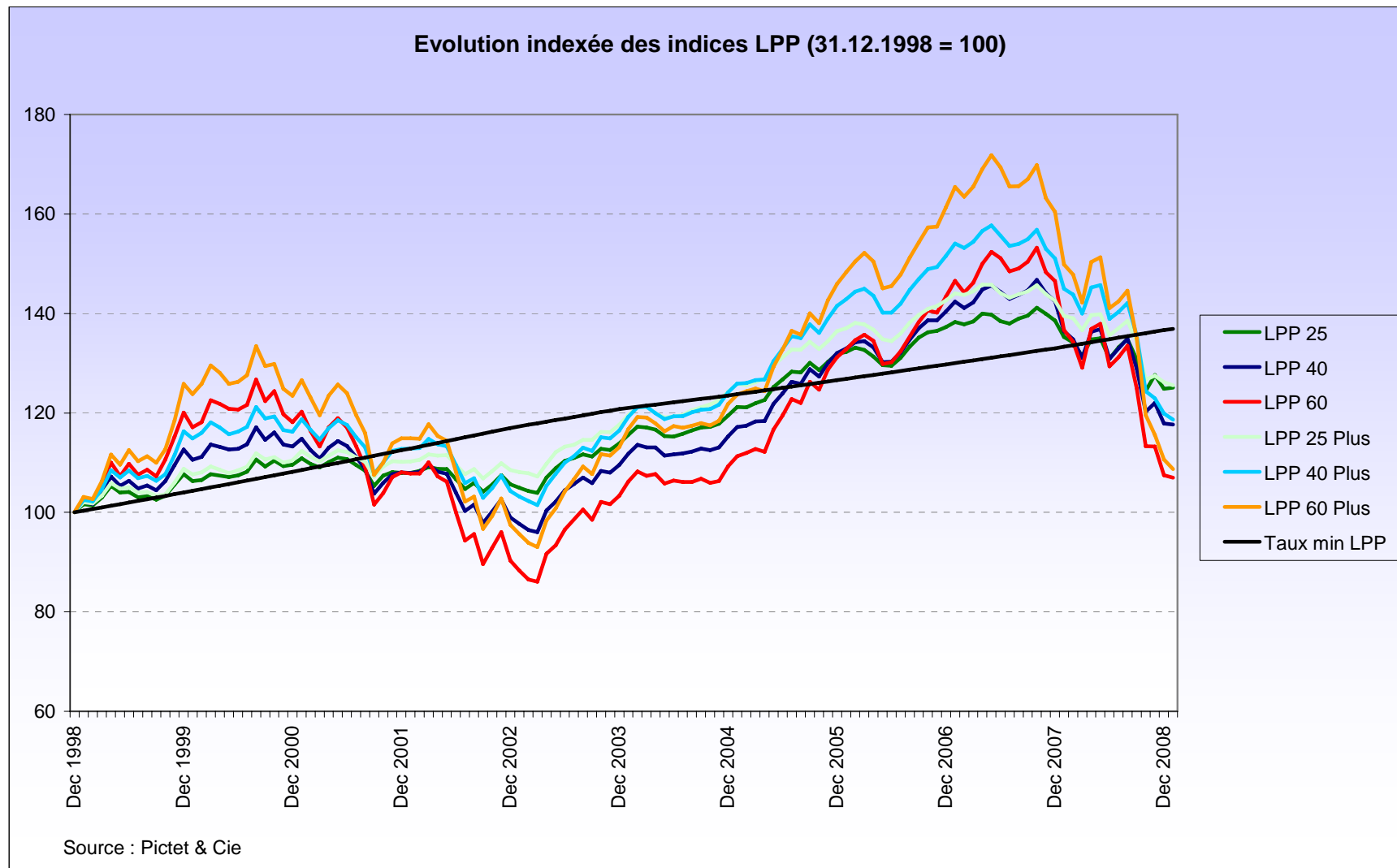
Quelques faits et chiffres en 2008

- Pire année pour les actions suisses depuis 1925 (-30% en 1931 et -33% en 1974).
- Différence extrême entre les performances des actions suisses (-34.05%) et les obligations CHF (+4.53%).
- Différence extrême de performance entre les segments domestique (+8.08%) et étranger (+1.10%) des obligations en CHF.
- Débâcle de l'industrie des fonds de hedge funds.
- Présentation des nouvelles prescriptions de placements (révision de l'OPP 2).

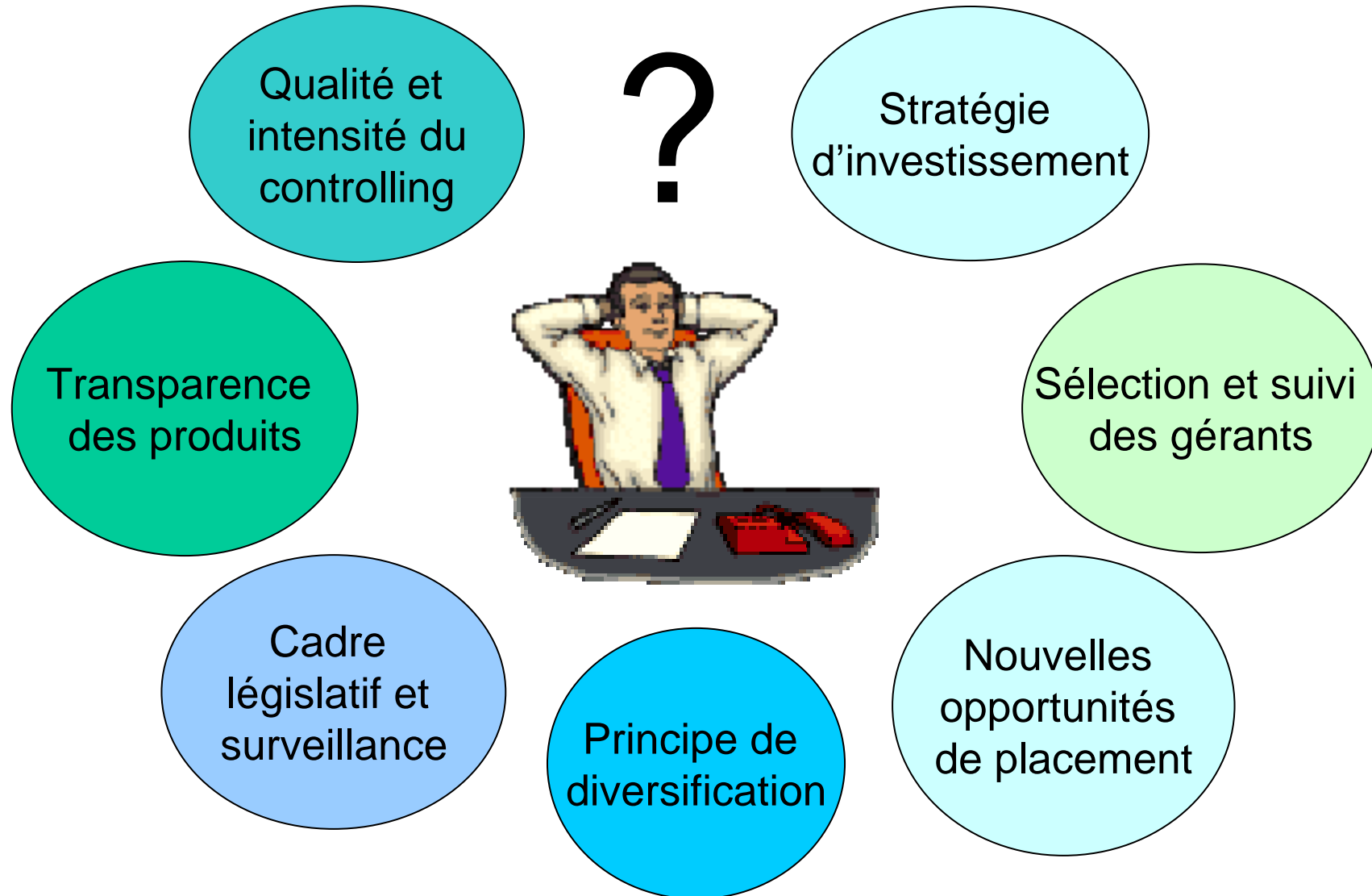
Evolution des indices LPP sur 24 ans



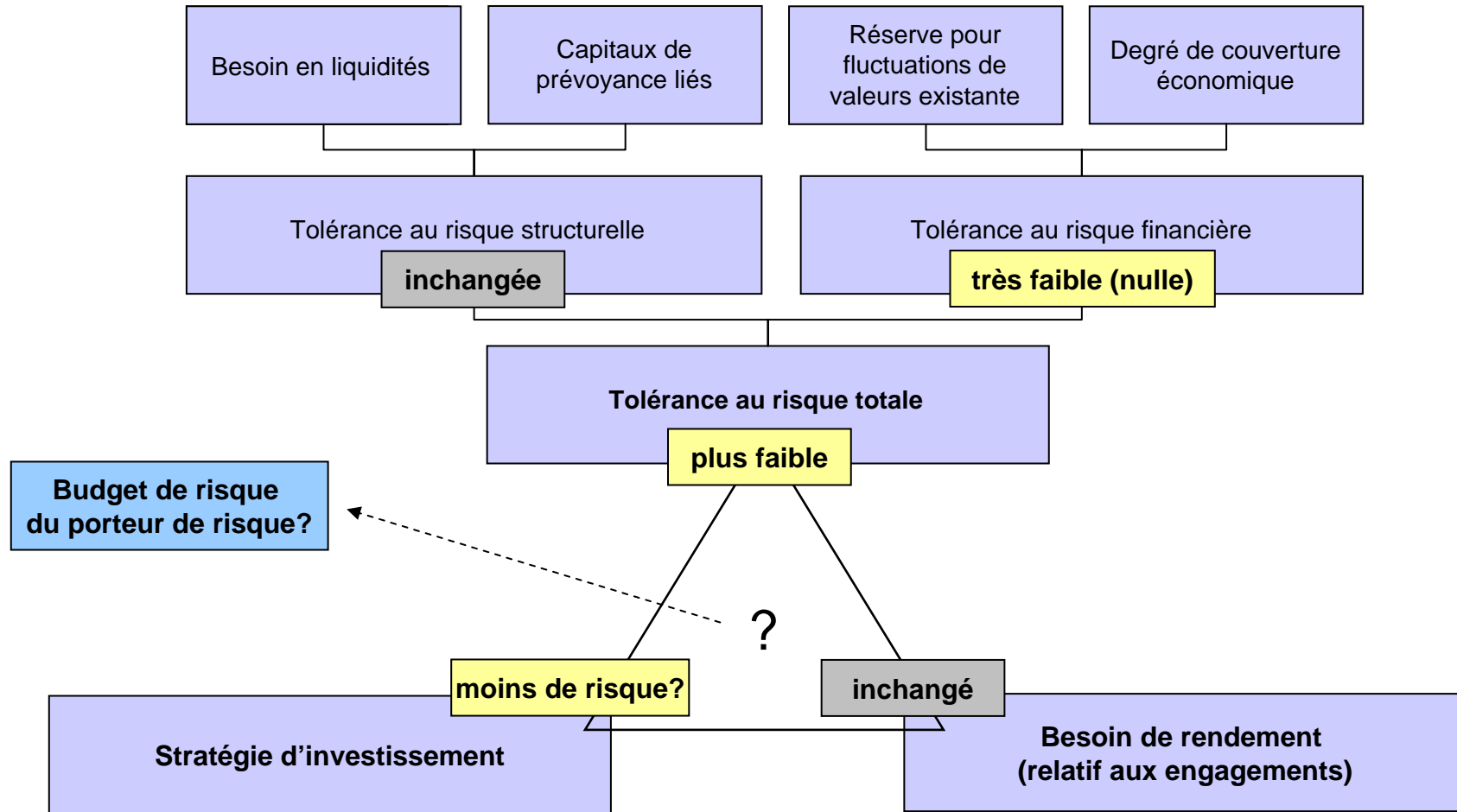
... et sur 10 ans



Crise financière, nouvelles prescriptions de placement et caisses de pension



Tolérance au risque, stratégie d'investissement et rendement nécessaire



- Exemple 1 : Caisse des dépôts et placements du Québec
 - Performance 2008 : -26% (moyenne des caisses -16%),
 - Un tiers du portefeuille obligataire était investi dans des produits liés au marché hypothécaire américain,
 - Les gérants du fonds ont admis ne **pas avoir complètement compris** les produits achetés.

- Exemple 2 : ETF sur matières premières
 - « *Le Fonds ne négociera pas de matières premières ou de dérivés basés directement sur des matières premières et ne prendra pas de livraison de matières premières* »,
 - « *Par ailleurs, des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré seront utilisés dans le but de couvrir ou **d'exposer le portefeuille aux risques liés aux actions, titres et autres valeurs** composant le portefeuille* »,
 - Le fonds peut comporter des **swaps, certificats** et autres instruments financiers.

- La crise actuelle démontre l'importance pour les investisseurs institutionnels de respecter les principes de **bonne gouvernance**.
- A ce titre, l'introduction des nouvelles prescriptions de placement, visant à **renforcer la sécurité** des institutions de prévoyance et à promouvoir la **responsabilité de conduite** de l'organe suprême, est certainement une réponse adéquate.
- Nos objectifs sont :
 - d'effectuer une présentation objective et non partisane des nouvelles prescriptions de placement (révision OPP 2),
 - de présenter quelques exemples de mise en pratique des nouvelles prescriptions,
 - d'analyser avec un peu de recul les conséquences de la crise financière.

Qui sommes-nous?

- Nous ne pratiquons qu'un seul métier : le **conseil**
- Notre **objectif** : *conseiller les investisseurs institutionnels dans la planification, la mise en œuvre et la surveillance de leurs placements.*
- Société **indépendante** de conseil en investissement pour investisseurs institutionnels **fondée en 1991**.
- **Bureaux à Nyon et Zurich**, 58 employés.
- **Indépendance** vis-à-vis des banques, compagnies d'assurance, fiduciaires, fournisseurs informatiques.
- **Relations étroites** avec les milieux académiques.

Présentation du séminaire

- 09h00 – 09h45 Nouvelle OPP 2 et son interprétation
Dr. Dominique Ammann, associé
- 09h45 – 10h05 Nouvelle OPP 2 et le processus de placement
Sébastien Brocard, ClIA, investment consultant
- 10h05 – 10h30 Pause
- 10h30 – 11h15 Allocation d'actifs stratégique versus sélection de gérant
Amit Goyal, Professeur senior du Swiss Finance Institute,
HEC Lausanne
- 11h15 – 12h00 Crise des marchés financiers, quelles conclusions en tirer ?
Dr. Andreas Reichlin, associé
- 12h00 – 12h15 Conclusion du séminaire